



LETTRE D'INFORMATION



SEM. Jobst von Kirchmann
Ambassadeur de l'Union Européenne
auprès de la Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Mesdames et Messieurs, chers partenaires, chers lecteurs,

Dans notre société mondialisée et interdépendante où l'extension des possibles s'accompagne souvent de celle des risques, l'Afrique de l'Ouest n'est pas épargnée par les menaces pesant sur la sécurité des peuples et des nations. C'est pourquoi, aux côtés de ses partenaires, au premier rang desquels figurent les États de la région et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne soutient les efforts visant à accroître la sécurité au sein de cette région. Ensemble, nous travaillons au renforcement d'institutions de sécurité efficaces et légitimes auprès des populations qu'elles défendent. Face à l'extension de la menace terroriste, à la prolifération des trafics de tous types et à l'insécurité des zones frontalières, œuvrer à la paix et la sécurité est la condition essentielle pour garantir et pérenniser les acquis du développement et de la croissance économique.

Dans cette perspective, l'Union européenne a accueilli avec enthousiasme, il y a quelques années, la décision des autorités de police d'Afrique de l'Ouest de se doter d'un système d'échange d'informations aux niveaux régional et mondial. Nous avons soutenu dès 2012 la création du programme WAPIS/SIPAO (Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest) grâce à l'implication d'INTERPOL, qui met en œuvre ce programme.

En juin 2018, nous avons participé, aux côtés de nos partenaires d'INTERPOL et de la CEDEAO, au lancement officiel de la troisième phase du programme à Abidjan. Il s'agit de la phase la plus ambitieuse de ce programme, financée à hauteur de 28 millions d'euros par l'Union européenne. Après les étapes initiales ciblant quatre pays « pilotes » (le Bénin, le Ghana, le Mali et le Niger), le programme concerne désormais les 16 pays d'Afrique de l'Ouest. Il engage aussi directement la Commission de la CEDEAO et a noué des liens importants avec le Tchad et le G5 Sahel. Ce programme a donc pour ambition d'assurer la sécurité de toute la région.

Au vu de cet essor à l'échelle régionale, je souhaite saisir cette tribune pour rappeler que la condition fondamentale de nos succès futurs réside au niveau national : le renforcement des capacités nationales des services de police et de sécurité et leur volonté de partager et d'échanger des informations. Cela repose donc en premier lieu sur un cadre juridique approprié ; à ce titre, nous encourageons vivement les pays à faciliter l'adoption des textes portant sur le statut juridique du programme et la mise en place d'un comité national WAPIS-SIPAO. Il s'agit d'étapes préliminaires indispensables à la création des centres de données, puis à la livraison

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
EXEMPLES DE RÉUSSITE	2
EN VEDETTE	4
ÉVÈNEMENTS À VENIR	8



Ce programme est financé par l'Union Européenne



des équipements et à la délivrance des formations prévues dans le programme. Les deux premières phases du projet et les premiers succès, comme au Niger ou au Ghana, l'ont parfaitement mis en lumière : l'implication et l'engagement des autorités nationales à tous les niveaux (Ministres, Chefs de la police, de la gendarmerie, des douanes, des services de l'immigration, des renseignements, etc.) sont la clé de voûte de la réussite du développement du système d'information.

La protection de ces données constitue un autre sujet essentiel pour l'Union européenne, tant en termes de souveraineté que de respect des libertés individuelles, car si nous voulons que ce système fonctionne, il faut aussi qu'il inspire confiance. Je voudrais donc insister sur le fait que les informations enregistrées dans le système et leur utilisation devront toujours respecter à la fois les normes internationales en matière de protection des données et de respect des droits fondamentaux, et la souveraineté des États participant au programme.

Nous sommes plus que jamais convaincus que ces efforts conjoints nous donneront dans les prochaines années, grâce au programme WAPIS/SIPAO, l'opportunité de bâtir un système efficace sans entraîner davantage de complexité. Au contraire, en facilitant les échanges, nous lutterons ensemble plus efficacement contre les réseaux criminels qui profitent des barrières physiques ou institutionnelles pour prospérer et se soustraire à la justice.

Pour résumer, je dirais que le système vise finalement à créer des passerelles ; il appartiendra ensuite à chacun, gouvernement ou service, de les utiliser au mieux pour relever ces défis.

Je vous remercie.

EXEMPLES DE RÉUSSITE

Un fugitif britannique arrêté au Ghana grâce à la contribution du programme SIPAO

Le Ghana fait partie des pays ayant participé à la première phase du programme SIPAO et qui en ont compris l'utilité puisqu'ils ont décidé d'y recourir dans la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Cet engagement a été confirmé lors de la résolution d'une affaire qui a défrayé la chronique au Royaume-Uni et au Ghana. En effet, un citoyen britannique d'origine ghanéenne était recherché en Grande-Bretagne pour le meurtre de son épouse et de ses deux enfants. Leurs corps ont été retrouvés trois semaines plus tard dans la cour arrière du domicile familial.

Trois jours après avoir commis ce crime, le suspect a pris l'avion à destination d'Accra. La police britannique a aussitôt émis une notice INTERPOL, à savoir une alerte internationale communiquée aux 194 pays membres d'INTERPOL demandant sa localisation et son arrestation en vue de son extradition. Le Ghana ayant compris la pertinence de l'outil SIPAO, cette notice a automatiquement été intégrée dans la base de données SIPAO afin que l'alerte soit également émise au niveau national.

L'une des particularités du programme SIPAO au Ghana réside dans le fait que les autorités ghanéennes, dans un souci d'efficacité, ont acté sa cohabitation avec le logiciel PISCES des services d'immigration, utilisé pour gérer la sécurité aux frontières. Cette décision permet donc de mutualiser les efforts de la police et des services d'immigration dans la résolution d'affaires comme celle-ci.

La notice enregistrée dans le système SIPAO a par conséquent été communiquée et intégrée par les agents d'immigration affectés au DACORE dans le logiciel PISCES. À l'arrivée du suspect à l'aéroport d'Accra, il a donc été identifié par les services d'immigration et pris en filature par les agents du Bureau central national d'INTERPOL et de la Police criminelle Ghanéenne.

Après sa cavale, le fugitif britannique a été interpellé à Takoradi, à 240 km d'Accra, par les autorités ghanéennes chargées de l'application de la loi. Il a été placé en détention puis remis à la Police britannique en vue de son extradition vers le Royaume Uni.

Le dénouement positif de cette affaire est le fruit de l'excellente collaboration entre les deux bases de données, SIPAO et PISCES. L'échange d'informations entre les services chargés de l'application de la loi a été possible grâce à la direction des autorités ghanéennes, qui a pour objectif de faire cohabiter toutes les bases de données des services chargés de l'application de la loi au sein du DACORE.

Le programme SIPAO a donc toute sa place dans l'architecture sécuritaire en Afrique de l'Ouest en raison de son efficacité en termes d'échange d'informations en temps réel et de gestion des affaires de criminalité transnationale et de terrorisme. Sa collaboration étroite avec les autres systèmes mondiaux d'échange d'informations lui donne aussi la capacité de contribuer à l'identification de fugitifs.

EXEMPLES DE RÉUSSITE

Le programme SIPAO porte déjà ses fruits au Niger : l'affaire du fugitif « Johnson »

Le programme SIPAO a posé ses valises au Niger depuis 2012. Sous l'impulsion du programme, le pays s'est doté en 2015 d'un Service de documentation judiciaire et criminelle (SDJC), communément appelé DACORE, qui permet de centraliser les données policières en provenance des services chargés de l'application de la loi, dont la gendarmerie et la police. Le système SIPAO permet aux agents chargés de l'application de la loi d'enregistrer, de recueillir mais aussi de rechercher des données policières dans la base de données. Seulement quelques mois après sa mise en service effective, le programme SIPAO se retrouve au centre du dispositif sécuritaire dans un pays comme le Niger, en proie au terrorisme et à la criminalité transnationale.

En effet, le mardi 10 juillet 2018, un individu se présente à la brigade de recherche de la gendarmerie dans le cadre d'une convocation pour des faits d'escroquerie. Lors de son interrogatoire, il a déclaré aux enquêteurs n'avoir jamais été mêlé à une telle affaire. Grâce à la persévérance et à l'implication des autorités nigériennes, le programme SIPAO est désormais en place et permet, entre autres, de vérifier les antécédents judiciaires des individus.

Ainsi, après une première tentative infructueuse de la Brigade de recherche de la gendarmerie auprès de sa division du fichier central et de recherche, et malgré le fait que la consultation ne soit pas officiellement ouverte à divers services, elle s'est adressée au DACORE afin de connaître les

antécédents judiciaires de l'individu, ce qui démontre l'intérêt et la compréhension de l'utilité du programme SIPAO par les agents des services chargés de l'application de la loi. Après l'interrogation de la base de données SIPAO, il s'est avéré que Monsieur Johnson était effectivement connu des services de police et avait déjà été enregistré dans cette base avec tous les documents y afférents (procès-verbal, fiches), dont une photo qui a permis d'identifier précisément l'individu.

La fiche le concernant avait été envoyée au DACORE par le Commissariat de police de Talladjé. L'individu, qui répond au nom de Mike Johnson, est de nationalité libérienne ; il séjourne au Niger et est connu dans une affaire d'escroquerie. L'intéressé avait été interpellé par le Commissariat de Talladjé en juillet 2017 et mis à disposition de la justice.

Ces antécédents font de Monsieur Johnson un récidiviste, ce qui aura une incidence sur la procédure d'enquête et le jugement.

Le programme SIPAO est donc cet outil, allié des services chargés de l'application de la loi, qui jouera un rôle majeur et déterminant dans la gestion quotidienne de la criminalité et l'assainissement de l'environnement sécuritaire au Niger et en Afrique de l'Ouest dans les années à venir. Ce système à la pointe de la technologie permettra de faciliter la localisation des fugitifs, où qu'ils se trouvent.



EN VEDETTE

En immersion dans le centre de collecte de données (DACORE) SIPAO à Accra au Ghana

Le Ghana est l'un des quatre pays pilotes du programme SIPAO depuis 2012 avec le Mali, le Niger et le Bénin. Sous la direction des autorités locales chargées de l'application de la loi, le Ghana a pu successivement remplir toutes les conditions requises pour la mise en œuvre effective du programme SIPAO, dont la désignation d'un point de contact, la composition du Comité national SIPAO et surtout la création du Centre de recueil et d'enregistrement des données (DACORE).

Le DACORE situé à Accra a depuis contribué à l'enregistrement des données policières criminelles par des officiers affectés à ce centre et a par ailleurs déjà conduit à l'arrestation de personnes grâce aux recherches effectuées dans cette base de données.

Nous avons donc décidé d'aller à la découverte de ce centre et des personnes qui y travaillent pour être témoins du virage technologique pris par la Police ghanéenne dans le cadre du programme SIPAO.

Journée ensoleillée en ce jeudi du mois d'octobre à Accra ; le Centre de recueil et d'enregistrement des données SIPAO, situé dans le quartier de North Ridge, au siège de la Police criminelle, présente une image studieuse. Nous y retrouvons des jeunes d'une vingtaine d'années, les yeux rivés sur les écrans de ces ordinateurs flambant neufs, dont les autocollants représentant le drapeau bleu étoilé de l'Union européenne nous rappellent l'excellente collaboration avec INTERPOL sur ce projet.

Dans la salle principale du centre, nous sommes accueillis par le Commissaire de Police Eric Tetteh, administrateur du système SIPAO affecté au centre depuis le 20 janvier 2016. Il occupait auparavant le poste de Chef du département IT au sein de la Police ghanéenne. Passionné par le programme SIPAO, M. Tetteh nous a transmis son engouement pour cet outil qu'il souhaite voir prospérer afin d'assainir l'environnement sécuritaire au Ghana.

Il nous a expliqué que travailler pour le système SIPAO était un défi pour lui parce qu'il s'agissait d'un outil nouveau. D'autres opportunités s'offraient à lui, comme diriger un commissariat, mais il a décidé de rester pour laisser son empreinte et contribuer au succès du programme.

L'architecture organisationnelle du DACORE SIPAO comprend trois administrateurs système, dont M. Tetteh, membre de la Police, qui est chargé de vérifier la cohérence et la véracité des données puis de les valider après leur enregistrement par les opérateurs de saisie. Le rôle des administrateurs va souvent au-delà de ces prérogatives et englobe la gestion quotidienne du centre, telle que l'organisation des réunions du Comité national SIPAO ou

encore la mise en œuvre de la stratégie d'extension du système à d'autres villes du Ghana.

L'inspecteur Jonathan Nii Yemo ODOI est aussi administrateur au centre. Il vient du Ghana Immigration Service (GIS). Avant d'être affecté au centre SIPAO par son département en avril 2016, M. ODOI officiait comme enquêteur (Officier de Renseignement) au sein du service dédié du GIS. En échangeant avec lui, nous avons perçu tout son dynamisme et son enthousiasme de disposer d'un outil qui facilite le quotidien de ses collègues sur le terrain.

Il nous a confié que le travail était très intéressant, mais très difficile au début en raison de la difficulté à démontrer la pertinence du système aux autres acteurs. Il se réjouit de la mise en œuvre du programme SIPAO qui facilite leur quotidien grâce à la migration des données papier vers des données électroniques.

Il est maintenant l'heure du déjeuner, les visages de nos jeunes bénévoles s'éclaircissent à l'idée de reprendre des forces pour l'après-midi. Afin d'en savoir davantage sur leurs tâches au sein du DACORE, nous sommes allés à leur contact. En effet, ces jeunes bénévoles travaillent dans le centre comme opérateurs de saisie. Ils ont pour mission de saisir toutes les données des procès-verbaux dans le système SIPAO. Ces procès-verbaux proviennent du bureau des données de la Police judiciaire (CID : Criminal Investigation Department), du Service d'Immigration du Ghana (GIS : Ghana Immigration Service), ou encore du Service des prisons du Ghana (GPS : Ghana Prison Services). Ces données arrivent en version papier, sont numérisées, puis saisies dans le système par les opérateurs.

Ces jeunes ont été recrutés au Service civique national à la demande du centre via la Direction générale de la Police. Ils ne perçoivent aucune rémunération, mais jouent un rôle très important dans l'évolution que connaît la Police ghanéenne. Pour garder leur motivation intacte, M. Tetteh nous a confié qu'il lui arrivait de les aider financièrement afin de subvenir à leurs besoins primaires (eau, transport, etc.). Le centre compte actuellement 31 jeunes opérateurs de saisie, répartis en deux groupes pour l'accomplissement de leurs tâches. Plus de 200 dossiers sont saisis chaque jour dans le système SIPAO puis validés par les administrateurs.

Néanmoins, toute œuvre humaine n'étant pas parfaite, des améliorations pourraient être envisagées en termes de fonctionnement pour rendre ce centre encore plus performant. Ainsi, selon les témoignages recueillis, des mesures sont étudiées afin de doter le centre d'un budget indépendant visant à lui assurer une totale autonomie



À gauche, de haut en bas, Commissaire de Police Tetteh, Administrateur du système SIPAO ; Madame Tiwaa ADDO-Danquah, Directrice de la Police Criminelle du Ghana et, Monsieur Jonathan Ni Yemo ODOI, Officer au service d'immigration et Administrateur de SIPAO.

Photo de droite : visite du DACORE à Accra effectuée par Mr Carl Alexandre, Directeur Exécutif chargé des Partenariats et de la Planification à INTERPOL.

financière et de fonctionnement. De plus, en raison des futurs projets d'extension du programme SIPAO vers l'intérieur du pays, un moyen de transport dédié exclusivement au DACORE serait le bienvenu pour réaliser un suivi régulier des centres situés à plusieurs centaines de kilomètres d'Accra.

Enfin, le recrutement d'officiers dotés de compétences en informatique et d'une solide expérience en matière d'enquête serait souhaitable pour accroître l'efficacité des agents affectés au centre. En effet, il serait judicieux de mettre en place des mesures incitatives, telles que des promotions, en faveur des agents des DACORE en vue de les fidéliser et d'éviter qu'ils acceptent d'autres postes plus attractifs.

Au vu de toutes les réalisations du programme SIPAO, le Ghana est sans aucun doute un exemple à suivre en matière de mise en œuvre du programme.

Tout cela ne serait possible sans la forte implication des autorités ghanéennes en charge de la sécurité, avec à leur tête les Directeurs généraux de la Police, de l'Immigration, de l'Administration pénitentiaire et du point de contact SIPAO au Ghana (Mme Yaa Tiwaa ADDO-DANQUAH, Directrice de la Police criminelle), mais aussi grâce à l'Officier pays, M. Winbonron KONE, dont le travail a été salué à maintes

reprises par les autorités rencontrées comme étant la cheville ouvrière du succès du programme SIPAO au Ghana.

Mme ADDO-DANQUAH, que nous avons rencontrée deux jours auparavant, nous a rappelé l'engagement total de la police et du gouvernement envers la mise en œuvre du programme SIPAO, qui représente un outil clé sur lequel s'appuieront la gestion et la lutte contre la criminalité au Ghana.

Nous espérons revenir à Accra, et plus particulièrement dans les nouveaux sites qui ont eu le privilège de recevoir des stations de travail dédiées au programme SIPAO, pour être une nouvelle fois témoins de la détermination et du dynamisme d'un pays qui s'est résolument décidé à prendre le train du renforcement sécuritaire grâce à la technologie.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le nouveau Directeur exécutif d'INTERPOL chargé des Partenariats et de la Planification, Carl Alexandre, visite le Ghana et le Nigéria pour s'enquérir de la mise en œuvre du programme SIPAO

Après avoir rejoint INTERPOL en tant que Directeur exécutif chargé des Partenariats et de la Planification en août 2018, Monsieur Carl Alexandre a décidé d'entreprendre une série de visites qui l'ont mené à Accra au Ghana et à Abuja au Nigéria entre le 1^{er} et le 5 octobre 2018 en vue de rencontrer les autorités locales et de s'enquérir de l'état d'avancement du programme SIPAO.

Débutant sa visite au Ghana, M. Alexandre a eu l'opportunité de rencontrer le Ministre en charge de la Sécurité du Ghana, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Ghana ainsi que les différents responsables de LA Police, dont le Directeur Adjoint de la Police nationale ghanéenne et la Directrice de la Police Criminelle. Lors de ces différents entretiens, les discussions ont porté sur les défis et difficultés rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre du programme SIPAO, mais également sur l'engagement accru des autorités à tout mettre en œuvre pour assurer la réussite de ce programme. Cette visite a aussi été l'occasion pour le Directeur exécutif de visiter le DACORE et de comprendre le fonctionnement du système SIPAO.

Au Nigéria, la rencontre du Directeur exécutif avec les autorités nigérianes en charge de la sécurité, dont le Secrétaire général du Ministre de l'Intérieur, s'est avérée fructueuse. Il a surtout profité de son séjour à Abuja pour rencontrer les autorités de la CEDEAO, partenaire stratégique dans cette phase du programme SIPAO. Il a ainsi été reçu par le



Réunion sur la mise en œuvre de SIPAO au Ghana en présence du Ministre de l'Intérieur, de l'Ambassadrice de l'Union Européenne, et du Directeur Exécutif INTERPOL, 2 Octobre 2018

Commissaire des Affaires POLITIQUES, de la Paix et de la Sécurité, le Général Francis BEHANZIN, avec qui il a échangé sur le soutien que la CEDEAO pourrait apporter au programme en matière juridique et dans l'optique de sa pérennisation.

En vue de renforcer les relations entre le programme et les pays bénéficiaires, gage de sécurité et de stabilité dans la sous-région et en Afrique, M. Alexandre continuera son périple en Afrique de l'Ouest au cours du premier trimestre 2019.

Remise officielle d'équipement au Ghana pour l'extension du système SIPAO.

Depuis 2012, le Ghana est un des pays pilote du programme SIPAO. Après avoir mis en œuvre le cadre légal et leur DACORE, le système SIPAO a pris une place importante dans le dispositif sécuritaire de ces pays (Mali, Ghana, Niger, Benin) à travers la gestion et le partage des données policières.

Dans l'optique d'étendre le système SIPAO à d'autres services chargées de l'application de la loi et à des postes de Police à l'intérieur du pays, le programme a procédé à la remise officielle d'équipements composés de serveurs et de stations de travail.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence remarquable de personnalités de haut rang dont le Ministre en charge de la Sécurité, de l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Ghana et du Directeur Exécutif d'INTERPOL chargé des Partenariats et de la planification.

En marge de cette cérémonie M Alexandre a saisi l'occasion pour se présenter aux hautes autorités ghanéennes chargées de l'application de la loi et discuter des perspectives du programme SIPAO dans le pays.



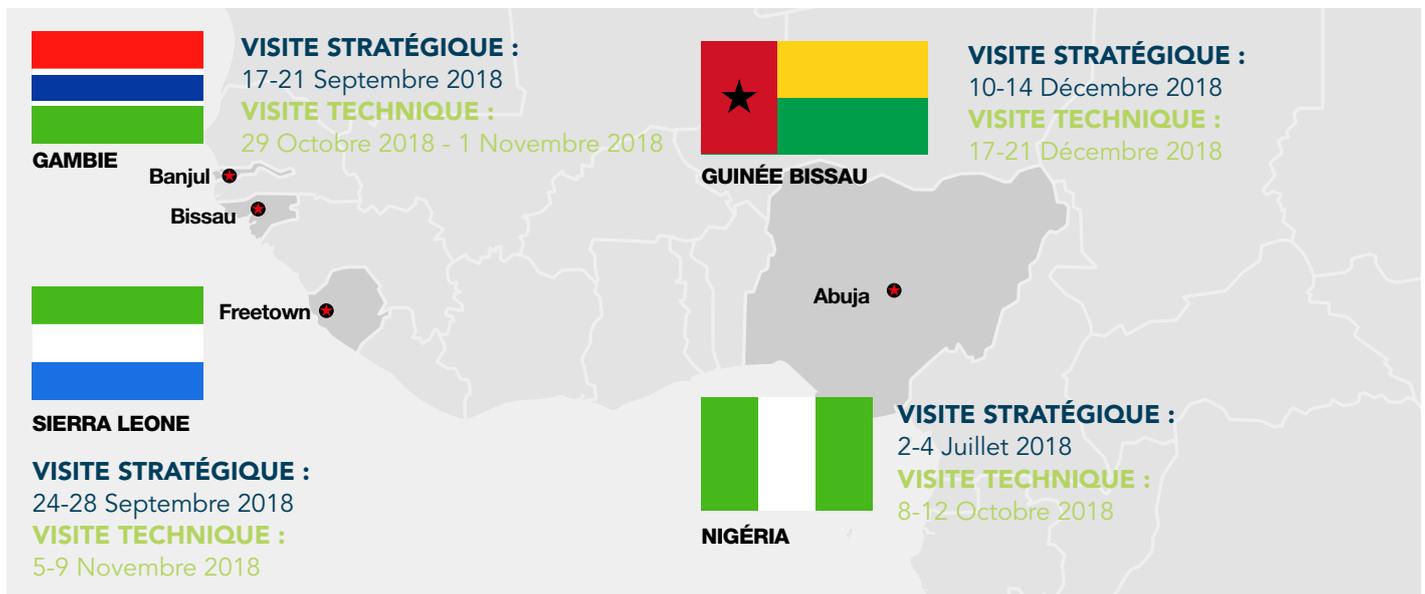
Cérémonie de remise officielle d'équipement pour l'extension du système SIPAO au Ghana. De gauche à droite : Ambassadrice de l'UE au Ghana, Le Directeur Exécutif chargé de la planification et du partenariat, le Ministre de l'Intérieur du Ghana

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Visites stratégiques et techniques dans les nouveaux pays bénéficiaires

Au cours des troisième et quatrième trimestres 2018, une délégation d'INTERPOL et de l'Union européenne a visité le Nigéria, la Gambie, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau en vue de présenter le programme SIPAO et d'obtenir l'accord des autorités quant à son déploiement dans ces pays. Ces autorités ont donné leur accord à l'unanimité pour lancer la mise en œuvre du programme et ont réitéré à la délégation leur engagement total envers la réussite du programme.

Des visites techniques ont également été organisées pendant cette période dans ces trois pays pour évaluer l'architecture de gestion des données policières existante et le cadre juridique en place dans ces pays, qui constitueront la base de travail du système SIPAO.



Les agents chargés de l'application de la loi du Bénin et du Tchad formés à l'utilisation du système SIPAO

Le programme SIPAO forme régulièrement les agents chargés de l'application de la loi affectés à son système dans le but de renforcer les capacités de ces agents mais surtout de rendre cet outil accessible au plus grand nombre d'officiers.

Du 12 au 16 novembre 2018, une formation a donc été dispensée aux agents chargés de l'application de la loi sur l'utilisation du système au Bénin et au Tchad.

Au Tchad, ce sont plus de 20 officiers qui ont été formés à l'utilisation du logiciel SIPT (Système d'information policière au Tchad). Il est important de souligner l'engagement du gouvernement tchadien et des partenaires de l'Union européenne qui ont assisté à la cérémonie d'ouverture de cette formation.

À Cotonou, au Bénin, les experts du programme SIPAO ont dispensé une formation à 20 officiers sur l'utilisation du système, qui doit être étendu à d'autres sites au sein de la capitale et à l'intérieur du pays.



Formation des agents chargés de l'application de la loi au Bénin, 12-16 Novembre 2018

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Le Libéria et la Gambie, premiers pays signataires du protocole d'accord avec INTERPOL

Dans le cadre de sa collaboration avec les pays bénéficiaires, le programme SIPAO a élaboré un protocole d'accord commun avec ces pays en vue d'encadrer la mise en œuvre du programme SIPAO. Ce protocole d'accord (« MOU ») rappelle les droits et devoirs de chaque partie dans le processus de mise en œuvre du système SIPAO.

Le Libéria et la Gambie, pays bénéficiaires du programme SIPAO, ont procédé à la signature de ce

protocole d'accord. Au Libéria, il a été signé par le Ministre de la Justice et en Gambie, par le biais du Ministre de l'Intérieur. Il s'agit des deux premières signatures officielles du protocole entre INTERPOL et les pays bénéficiaires du programme SIPAO, qui accélérera la mise en œuvre du système dans ces pays.

L'équipe juridique du programme SIPAO continue de travailler à la formalisation du protocole d'accord avec les autres

pays. De nouvelles signatures devraient intervenir dans les mois à venir.

Signature du protocole d'accord entre le Libéria et INTERPOL par le Ministre de la Justice et des Affaires intérieures, Monrovia, 24 Octobre 2018



ÉVÉNEMENTS À VENIR

19-20 mars 2019 Abidjan, Côte d'Ivoire

Séminaire Juridique sur la protection des données à caractère personnel dans le cadre de la mise en œuvre et de la viabilité du programme SIPAO

Ce séminaire a pour objectif de réunir les points de contact nationaux et les experts juridiques des pays

bénéficiaires en vue d'échanger sur les étapes à mettre en œuvre au niveau national et régional pour garantir

l'instauration d'un cadre juridique adéquat et pérenne.

21 mars 2019 Abidjan, Côte d'Ivoire

3^e Comité de pilotage et de coordination du programme SIPAO

Ce 3^e Comité de pilotage et de coordination, organisé dans le cadre du financement de la phase 3 par le Fonds européen de développement, accueillera des officiels de la

CEDEAO, de l'Union européenne et d'INTERPOL en plus des points de contact nationaux du programme SIPAO. Cette réunion permettra à ces différents acteurs d'échanger sur l'état

d'avancement du programme SIPAO et de réfléchir ensemble aux solutions à apporter aux problèmes rencontrés lors de sa mise en œuvre.



INTERPOL

CONTACT

PROGRAMME SIPAO

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int
www.interpol.int

AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).